



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 octobre 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 septembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 octobre 2003

**Conventions Ville de Niort/Gaz de France - Lotissements 'Le
Grand Feu' - 'Les Pinsons' - 'Le Chant des Oiseaux 2' - 'La
Condamine 2'**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance :

Mademoiselle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gérard NEBAS donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à M. Dominique GUIBERT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN

Urbanisme & Affaires Immobilières**Conventions Ville de Niort/Gaz de France - Lotissements 'Le Grand Feu' - 'Les Pinsons' - 'Le Chant des Oiseaux 2' - 'La Condamine 2'**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Dans le cadre de la politique menée dans les lotissements communaux, la Ville de Niort souhaite offrir aux acquéreurs de lots la possibilité d'utiliser le gaz naturel pour l'ensemble de ses usages, en particulier le chauffage.

Il a donc été prévu de desservir les lotissements « Le Grand Feu » - « Les Pinsons » - « Le Chant des Oiseaux 2 » - « La Condamine 2 » en gaz naturel.

La Ville de Niort et Gaz de France se sont rapprochés afin de fixer par conventions les conditions dans lesquelles il convient de réaliser et financer l'alimentation en gaz naturel de ces quatre opérations.

Pour sa part, G.D.F. s'engage à prendre en charge l'extension des réseaux de gaz naturel sur les quatre lotissements.

La Ville de Niort financera les branchements individuels au prix de 228,67 € H.T. par branchement (coffret et socle fournis par G.D.F. compris).

Les notaires en charge de la commercialisation de ces opérations assureront le relais entre G.D.F. et les acquéreurs en communiquant les noms et adresses de ces derniers à G.D.F. qui les contactera pour les informer et les conseiller.

Aux termes de ces conventions, dès lors que le seuil de 60 % des lots alimentés en gaz naturel pour les deux usages (chauffage – eau chaude sanitaire) sera atteint, G.D.F. s'engage à verser à la Ville de Niort une aide commerciale d'un montant de 152,45 € par lot alimenté, ce qui correspond dans chaque opération à :

- « Le Grand Feu » - 7 lots sur 12
- « Les Pinsons » - 10 lots sur 17
- « Le Chant des Oiseaux 2 » - 6 lots sur 10
- « La condamine 2 » - 8 lots sur 13.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions à intervenir avec G.D.F.

Ces conventions concernent les lotissements :

- « Le Grand Feu » : 7 constructions individuelles – 5 logements OPAC ;
- « Les Pinsons » : 17 lots (maisons individuelles)
- « Le Chant des Oiseaux 2 » : 10 lots (maisons individuelles)
- « La Condamine 2 » : 13 lots (maisons individuelles).

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)